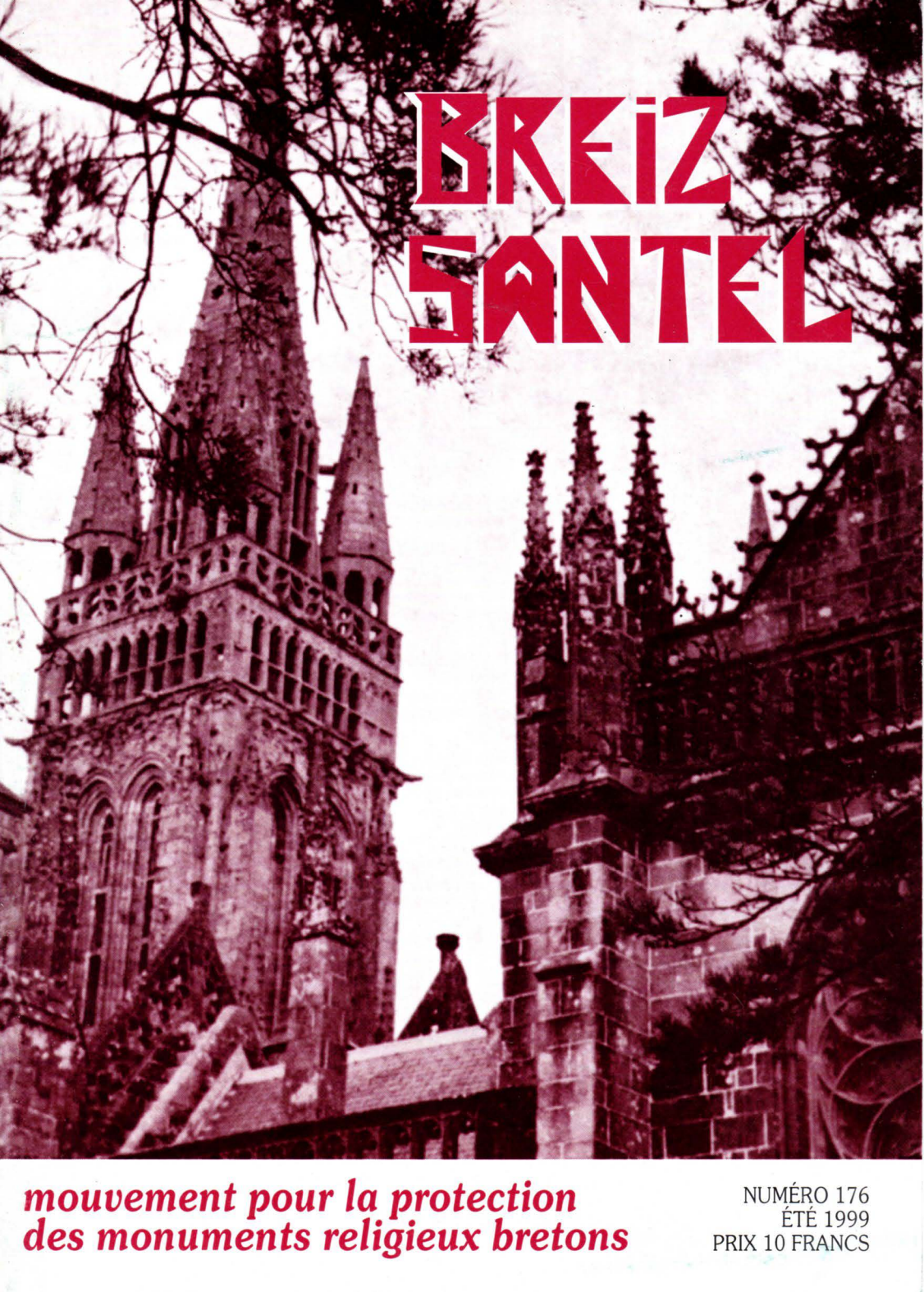




BREIZ SANTEL

***mouvement pour la protection
des monuments religieux bretons***

NUMÉRO 176
ÉTÉ 1999
PRIX 10 FRANCS



BREIZ SANTEL

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines... en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes : ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du « Tro Breiz ». Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour la « beauté sacrée de la Bretagne ».

Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège Social
20, rue des Vénètes, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

Conception René Moreau
Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

EN COUVERTURE :

**La basilique Notre-Dame du Folgoët
à Lesneven en Finistère.**

Soir d'Assomption

Le doigt mystérieux du soir en les touchant
Teignait les horizons en coloris étranges.
On eût dit que le ciel déchirait le couchant
Pour ouvrir un passage à la blancheur des Anges.

Cependant que les douze Apôtres de Jésus
De leurs pays lointains, sur l'aile du miracle,
A l'appel de Marie étaient tous accourus
Pour l'entourer d'amour, comme au temps du Cénacle.

La Vierge reposait sur un humble divan,
Sachant bien qu'approchait l'heure des retrouvailles.
Où ses bras combleraient son désir de maman,
D'étreindre de nouveau le fruit de ses entrailles !

Comme il lui semblait loin, le soir du Golgotha !
Gethsémani, Pilate, Hérode... Le Calvaire...
Tous ces fardeaux mortels que son cœur supporta,
N'étaient que spectres morts au fond d'un reliquaire.
Un mot de son Enfant, et, dans quelques instants,
Ses yeux se fermeront dans l'écrin d'un sourire.
Ses yeux auxquels les feux les plus étincelants,
Du monde d'ici-bas, ne pouvaient plus suffire !

C'est alors que dit-on, la Vierge s'endormit,
Lentement se ferma sa paupière charnelle...
Qui se rouvrit de suite au sein du Paradis
Dans un corps glorieux de la vie éternelle !

Ferdinand BREYSSE, 15 août 1998.

LA CHAPELLE DU BERGOT A LANNILIS EN FINISTÈRE

la fin du calvaire ?

Cela fait maintenant près d'un an que la commune de Lannilis (en Finistère) a fait l'acquisition de chapelle Saint-Yves-du-Bergot.

Après deux longues longues années de démarches auprès du propriétaire, nous ne pouvions qu'être satisfaits de cet acte, la collectivité étant plus à même de se lancer dans une rénovation. Mais au bout d'un an, après la visite de l'association Breiz Santel, et plusieurs interventions d'amoureux de cette chapelle, rien ne se passe. La commune de Lannilis a bien fait appel d'offre, mais aucun artisan ne souhaite entreprendre les travaux. Ne pouvant confier le chantier à des bénévoles pour des raisons d'assurances, la municipalité se trouve devant un « mur » et la chapelle en ruine.

Une proposition de l'association Breiz Santel au sujet de la main-d'œuvre pourrait néanmoins faire avancer le dossier et permettre à la chapelle d'être restaurée. Mais reste une réflexion cruciale, que l'état de la chapelle et l'urgence de sa rénovation ont occultée. Quelles sont les motivations profondes qui nous poussent à la rénover, et quelle utilité lui donner après sa réfection ? Ce questionnement peut paraître un peu trivial mais nécessite que nous nous y arrêtons.

A l'évidence, la foi a bâti cette chapelle, du temps où l'on n'hésitait pas à dépenser pour Dieu et où la Bretagne édifiait ses plus beaux joyaux d'art religieux. Ces édifices se veulent l'expression d'une foi populaire et d'une foi vivante. On peut certes y voir aujourd'hui un témoignage de cette foi ancestrale et trouver comme motivation la beauté esthétique, à la restauration de toutes ces chapelles, églises et cathédrales en ruines. Mais cela est certainement beaucoup plus profond, ce n'est pas seulement un témoignage d'une foi passée que ces ruines nous livrent, mais bien le témoignage de notre propre foi.

Même en ruines... surtout en ruines, les chapelles sont l'expression de la foi, aujourd'hui. « Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur terre ? » Trouvera-t-il des chapelles, des églises et des cathédrales ?

On peut alors se découvrir une motivation d'un autre ordre ; d'ordre spirituel : la foi a bâti, la foi doit rebâtir. Dès lors toutes les intentions de restauration en ce qui concerne les édifices religieux, doivent être guidées par la foi. Pour les collectivités qui prennent en charge de tels chantiers, elles ne doivent pas se passer de cette dimension spirituelle mais au contraire cher-



La chapelle saint-Yves du Bergot à Lannilis.

Première étape d'une restauration... Les deux photos ont été prises en avril dernier lors d'une visite en vue d'une estimation des travaux demandée par la commune.



cher à être conseillées dans ce même domaine. Elles risqueraient sinon de passer à côté de quelque chose d'essentiel, comme d'une cote qui ne figurerait pas sur le plan. Nous pourrions même situer la foi comme la clé de voûte de l'édifice. Sans elle, la voûte s'écroulerait. Sans la foi, ce n'est plus une chapelle que l'on restaure mais une bâtisse « originale ». A nous de veiller à ce qu'on y fasse attention.

Après le problème de la rénovation, se pose celui de l'utilisation. En effet que ce soit par une association, mais plus encore quand il s'agit d'une collectivité, la dépense occasionnée par les travaux doit être justifiée et l'édifice trouver une utilité. Or, une chapelle n'a jamais été bâtie au hasard, elle répondait toujours à une nécessité. Le quartier du Bergot en Lannilis était trop éloigné de l'église paroissiale pour que les habitants puissent se rendre à la messe dominicale, on y a alors construit cette chapelle qui abritait jusqu'à la révolution une messe le dimanche, et jusque dans les années cinquante, le 19 mai, le pardon de la Saint-Yves.

La question de l'utilisation se pose quand on entreprend une restauration. Là encore la foi a habité ces édifices, la foi doit y rester. Il n'est certes pas concevable d'y retrouver une activité telle qu'elle a pu être, mais au moins, en plus des pardons annuels, les chapelles peuvent offrir une sorte de halte spirituelle, au détour d'un chemin et donner au promeneur le repos de l'âme.

Il reste encore beaucoup à innover dans le domaine. Mais cessons de détourner tous ces monuments reli-

gieux de leur vocation première, en y organisant des expositions de peintures ou de patchworks, où le maître-autel fait office de chevalet. Certaines chapelles, comme celle de Saint-Michel de Brasparts, ne sont même plus identifiables comme édifices chrétiens car il n'y a plus aucune croix ni aucun symbole religieux. D'autres, l'éte, servent d'office du tourisme pour les touristes. Quels témoignages de notre foi donnent-elles ? Aucun. Quelle aura été l'utilité de la restauration ? Aucune. Car n'importe quel bâtiment aménagé peut remplir ces fonctions en offrant même plus de commodités. L'utilisation de ces chapelles une fois restaurées est une question à laquelle il faut répondre avant même le début de la réfection pour ne pas être pris de cours et apporter la meilleure solution.

Heureux retard comme il y eut une « heureuse faute », en attendant la mise en chantier de la chapelle du Bergot, nous aurons pu au moins nous poser ces questions. Le patrimoine religieux n'est pas un concept à la mode, même si cela semble être le cas. Il faut être vigilant et ne pas tomber dans un système de rentabilité, notre action n'aurait plus aucun intérêt et nous nous serions trompés. Nous espérons que les collectivités ou les associations ayant en charge de tels dossiers prennent part à ces réflexions.

*Pour les Amis
de la chapelle du Bergot,
Tanguy LOUVEL.*

CIRCUIT ET VISITES EN PAYS BIGOUDEN

lors de notre assemblée générale

Breiz Santel avait donné rendez-vous à ses membres à l'occasion de son assemblée générale, le samedi 24 avril 1999, à 8 heures, place de la Libération à Lorient. Une trentaine de participants ont pris le car pour se diriger vers le pays bigouden. Après une halte à Quimper, le car s'est rendu à la chapelle de Notre-Dame de Languivoa où il est arrivé vers 9 h 15.

Là, nous avons été reçus par M. Jean Cariou, de l'Association de restauration de la chapelle. Il nous a fait visiter ce monument remarquable qui a traversé les siècles, depuis sa fondation au XIII^e siècle jusqu'à nos jours, grâce à une poignée de gens, animés par la Foi et qui l'ont reconstruite malgré les dommages qu'elle a subis soit par le fait du temps, soit par le fait des hommes. Aussi nous trouvons là un ensemble de style qui confère à cette chapelle toute sa grâce et sa beauté. Un panneau situé au Sud-Ouest du placître donne en quelques mots tout l'intérêt du monument et ne fait qu'une mention très brève de M. Ménardeau qui a été l'animateur du projet de sauvetage de cette chapelle que l'on croyait condamnée. Il aura pu voir l'achèvement de son chef-d'œuvre, avant son décès, qui est survenu il y a dix ans.

Pour la description extérieure du monument on se référera au très bon



Notre-Dame de Languivoa.
Vierge allaitant en pierre polychrome (fin du XII^e siècle).



La chapelle
Notre-Dame de Languivoa
à Plonéour-Lanvern,
en son état en 1967.

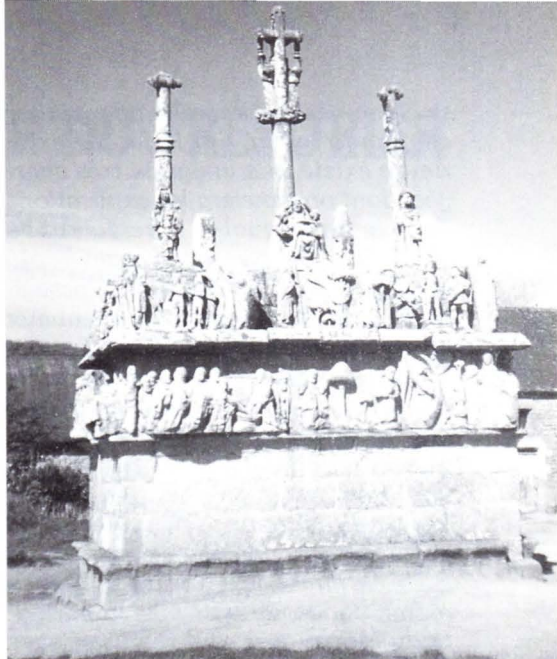
ouvrage du frère Gaillon, ancien professeur à Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, qui a sillonné tout le pays bigouden, à bicyclette, pour laisser une trace des magnifiques monuments religieux qui sont autant de joyaux accrochés à ce plat pays. Rappelons que le presbytère du XVII^e siècle a été restauré en premier, par l'équipe de M. Ménardeau, pour protéger le mobilier de la chapelle, qui a pu être sauvé en grande partie. On notera en particulier une très belle Vierge allaitante, du XIII^e siècle, en albâtre,

Les membres de Breiz Santel
devant la chapelle de Languivoa.



provenant sans doute de Nottingham en Angleterre, ainsi qu'un ensemble représentant Saint Côme et Saint Damien entourant une tête de cheval, symbole du pays bigouden et du Duché de Bretagne représenté par ses saints martyrs nantais. Par euphémisme on les appelle dans le pays, les saints vétérinaires. En réalité, Côme et Damien étaient des médecins cyriaques, décapités en 287 sous Dioclétien. Leur fête est le 27 septembre. Une confrérie de chirurgiens et médecins fut fondée en 1228 par Saint Louis, confrérie qui a existé en pays bigouden. Aussi beaucoup de chapelles et fontaines de la région sont-elles dédiées à ces deux martyrs.

Puis les pèlerins se sont rendus à la chapelle Notre-Dame de Tronoën, qui est flanquée sur son placître du plus vieux calvaire monumental de Bretagne, dont la signification est réservée aux initiés. On trouvera des explications des différents tableaux dans l'ouvrage du frère Caillon et de M. Riou. La chapelle arbore fièrement ses trois clochers cornouaillais de granit, colorés d'ocre à l'Ouest, par les lichens. Les porches sont au Sud, ce qui est une anomalie, mais le plus curieux, c'est qu'un moine-soldat caché dans une voussure de la porte, semble guetter, depuis 1450, l'arrivée de la Sainte Famille pour le Jugement Dernier. A l'intérieur, la voûte est toute de pierre, comme dans une cathédrale. Un pilier central, qui soutient le clocher contient un escalier, auquel on ne peut accéder que par un souterrain. L'autel est monumental, constitué d'un seul bloc de granit de quatre mètres cinquante sur un mètre dix provenant sans doute d'un énorme menhir qui devait se trouver sur cet oppidum gallo-romain. A l'Est de l'au-



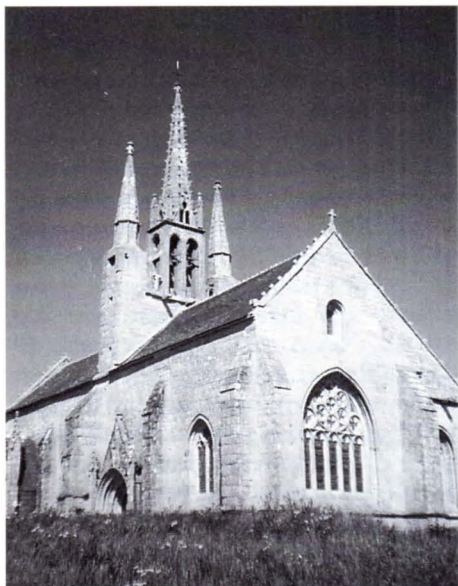
Le calvaire de Tronoën,
le plus ancien de Bretagne.

tel se trouve une statue de Sainte-Barbe, vierge et martyre, reconnaissable avec sa tour et sa palme.

Enfin les voyageurs ont pris la direction de Saint-Nonna en Penmarc'h, église monumentale, reconnaissable à son immense tour-porche, construite en 1508 et qui n'a jamais été terminée. A sa base, on trouve une pierre phallique que Saint-Nonna, évêque d'Armagh en Irlande, a jetée depuis son auge de pierre qui l'avait conduit, lui et sa sœur Sainte Thumette, ainsi que son neveu Saint Tudy à l'ilot qui porte encore son nom, entre Saint-Pierre et Saint Guénolé. Cette pierre, que ce saint âgé avait lancé est tombée là où il a fait sa trêve. Cette église, pleine de symboles, à commencer par le nombre de piliers qui composent la nef et le chœur, et aussi par son baptistère et

sa cheminée, est remplie de mobilier de grande valeur. Sur la façade extérieure existe une imagerie très chargée, dont on trouvera les explications dans le remarquable livre de l'abbé Quiniou. Enfin, remarquons qu'à côté de l'église il y a les restes d'un ossuaire et sur le placître un monument aux morts dû au sculpteur Pierre Lenoir. Dans cette église édifiée par des armateurs, nombreux à l'époque, un événement tragique s'est déroulé en 1589, quand le brigand la Fontenelle, prenant Penmarc'h par trahison, lors de la fête du 15 août, y fit brûler 3000 personnes, sur une population évaluée à 15000 âmes. Ce fut la décadence momentanée, de cette ville importante du Moyen-Age, qui rivalisait avec Rennes et Nantes.

Hervé DUPOUY.



La belle chapelle de Tronoën.

L'église paroissiale Saint-Nonna à Penmarc'h.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BREIZ SANTEL A PENMARC'H EN FINISTÈRE le 24 avril 1999

L'Assemblée générale 1999 de l'association Breiz Santel s'est tenue le samedi 24 avril 1999, sous la présidence de M. le Maire de Penmarc'h dans une salle du Foyer des Jeunes mise gracieusement à notre disposition, en présence d'une cinquantaine de membres de l'association.

A quinze heures, Mme Bernard, présidente, ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour, ainsi conçu :

Accueil ; rapport moral par la présidente ; rapport par le trésorier ; renouvellement du Conseil d'administration (réélection ou remplacement du tiers sortant) ; remise de prix ; questions diverses.

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Le Maire,
Chers Amis de Breiz Santel,

Merci de vore présence à tous ici aujourd'hui pour l'assemblée générale de notre mouvement qui est entré dans sa quarante septième année.

Merci à vous, Monsieur le Maire, de nous accueillir dans votre commune et de mettre à notre disposition cette salle où nous nous trouvons.

Plusieurs de nos amis n'ont pas pu nous rejoindre et s'en excusent.

C'est le cas de Marc Polo, vice-président et délégué pour la Loire-Atlantique, qui a des problèmes de santé mais qui espère avoir de nos nouvelles dès que possible.

C'est aussi celui de Michel Duval, vice-président, d'Ille-et-Vilaine cette fois, retenu par d'autres obligations et de Louis Gicquello qui n'a pas pu non plus se déplacer.

Marie-Madeleine Martinie regrette beaucoup de ne pas être avec nous aujourd'hui, mais elle doit assister à un mariage.

Nous avons aussi reçu les excuses de M. et Mme du Chaylas de Quimper qui nous adressent leur amical souvenir, de M. Grias, trésorier de l'association Notre-Dame de la Source et de Mme Sarton de Lorient.

Par contre je suis très heureuse d'accueillir aujourd'hui à Penmarc'h des adhérents morbihannais, bien sûr, notre siège social étant à Vannes, mais aussi des Côtes-d'Armor, dont notre vice-président et délégué pour ce département François Naourès, du Finistère, de Loire-Atlantique, de la région parisienne et même de Marseille où existe une association, Bretagne-Provence, très vivante.

De plus, de nombreux adhérents nous ont envoyé leur pouvoir, ce qui montre l'intérêt qu'ils portent à Breiz Santel.

L'an dernier je vous faisais savoir que notre conseiller technique, Léo Goas, devait reprendre des études pour valider son titre d'architecte obtenu en Hollande, mais qui ne lui permettait pas d'exercer sa profession en France.

Il a donc suivi une formation de deux ans à l'École spéciale d'architecture de Paris et il vient d'obtenir son diplôme.

Il est parmi nous aujourd'hui et vous pouvez l'applaudir chaleureusement.

Je vous ai aussi parlé, lors de notre assemblée générale de l'an dernier, de notre projet de présenter Breiz Santel au cours du Tro-Breiz ; notre revue d'automne-hiver 1998 en a rapporté la réalisation qui a été un temps fort dans la vie du mouvement. Cette année, les pèlerins partiront de Dol-de-Bretagne le 1^{er} août et arriveront à Vannes le 7 au soir. Et il nous a été demandé d'assurer leur accueil dans les chapelles qui se trouveront sur le parcours. Nous sommes donc en train de nous organiser pour cela et nous pensons présenter, comme l'an dernier, par des panneaux illustrés de photos, quelques réalisations de nos chantiers et peut-être organiser une soirée diapo.

Quelques changements sont intervenus dans le fonctionnement de Breiz Santel à la suite de la démission de Mme de Serrant, notre trésorière-adjointe. Et c'est l'occasion, il me semble, de la remercier publiquement de la part qu'elle a prise depuis le début dans la vie de notre association, ne ménageant pas sa peine, toujours disponible et profondément attachée à Breiz Santel.

C'est elle qui avait la tâche ingrate de tenir à jour le fichier des adhérents, rectifiant les adresses, se chargeant des rappels à adresser en cas d'oubli de règlement des cotisations, préparant les bandes d'expédition des bulletins qu'elle se chargeait ensuite d'expédier. Elle veillait aussi à ce que Breiz Santel ne dévie pas de sa vocation première, rappelant à bon escient les orientations que Gérard Verdeau avait données au Mouvement et les exigences qu'elles comportaient...

Elle ne nous quitte pas tout à fait puisque le siège social restera encore pour le moment à son domicile.

A notre nom à tous je lui adresse nos remerciements chaleureux et je vous demande de l'applaudir.

Nous disposons aussi toujours à Vannes d'un bureau mis à notre disposition par la mairie, dans la Maison des associations, rue de la Tannerie, où nous pouvons nous retrouver pour nos conseils d'administration dont les réunions se tiennent régulièrement au moins une fois par trimestre.

Désormais la tenue du fichier, la mise sous bandes des revues et l'envoi des reçus se font dans la région lorientaise.

Nos principales activités depuis l'an dernier ont consisté bien sûr dans la restauration d'édifices déjà pris en charge par nous, ou plus récemment, mais nous nous sommes aussi déplacés pour les conseils de sauvegarde de monuments, de mise en place d'associations, voire de conseils juridiques, aidant ainsi les municipalités ou les associations à prendre les décisions qui s'imposent.

EN CÔTES-D'ARMOR

A Saint-Jean-du-Loch à Peumerit-Quintin.

Les travaux se poursuivent. Un appel d'offres auquel six maîtres verriers ont répondu a été lancé pour réaliser le vitrail du chevet. C'est M. Bihouet de Brandivy qui a été retenu.

Une travée de la voûte avec sablières sculptées sera sans doute refaite.

L'association prend en charge la réfection du mur du placître.

A Plélauff, la chapelle Saint-Hervé.

Tout au long de l'année il a été procédé au démontage et au remontage du mur Sud.

Les photos présentées sur les panneaux exposés vous montreront les difficultés rencontrées pour restaurer cette jolie chapelle au sujet de laquelle un problème sérieux, auquel nous ne nous attendions pas, s'est présenté cette année.

En effet, Breiz Santel, partenaire de la commune depuis 1988, s'est vue écartée de la maîtrise d'œuvre à la suite d'un changement de maire, la délégation qui nous était donnée par l'ancien maire n'ayant pas été entérinée par le Conseil municipal.

Or, une association des amis de Saint-Hervé existait depuis 1988 mais, par suite des décès successifs des deux présidents, ne se manifestait plus.

Des démarches entreprises auprès de ses membres ont abouti à une prise de conscience de la situation et ont permis la mise en place d'un nouveau bureau, si bien qu'au cours d'une réunion avec le maire, celui-ci, qui n'était pas hostile à la restauration de la chapelle, a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'association qui, à notre grande satisfaction, nous a confié la maîtrise d'œuvre pour la restauration de la maçonnerie.

A Trébrivan, les chapelles Sainte-Anne et Saint-Tugdual.

Depuis le début nous avons rencontré beaucoup de difficultés à propos de la restauration de ces chapelles.

Rappelons qu'il était question de raser la chapelle Sainte-Anne et c'est alors que nous sommes intervenus.

La chapelle Saint-Marc
à Lannion
en Côtes-d'Armor.



Mal acceptés et critiqués par une partie des membres de l'Association locale de défense du patrimoine et malgré les travaux de protection réalisés par nos soins sur Sainte-Anne et des plans de charpente exécutés pour Saint-Tugdual, nous avons décidé de nous retirer momentanément et d'attendre.

Or, récemment, le nouveau président nous a rencontrés, confronté lui aussi à des problèmes de personnes, mais nous n'accepterons d'intervenir qu'après la signature par l'association et la commune d'une convention tripartite en bonne et due forme, qui devra être respectée.

La chapelle Saint-Gilles-du-Vieux-Marché, celle de Saint-Tugdual à Plougat et celle de Saint-Pierre à Saint-Thélo.

Pour ces chapelles, rien de nouveau à signaler.

A Lannion, la chapelle Saint-Marc.

Nous venons d'être appelés pour cette chapelle, propriété de M. de Kercaradec. Elle vient d'être offerte par lui à une association présidée par M. Legrand, et dont nous serons le maître d'œuvre de la restauration.

La chapelle Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Uzel.

Un appel nous est parvenu pour une aide à la restauration.

A Bon-Repos.

Après douze ans de chantier d'été organisés et encadrés par Breiz Santel, nous n'y retournerons pas cette année, aucun travail réalisable par des bénévoles ne nous étant proposé.

C'est avec un peu de tristesse que nous quittons Bon-Repos car nous y étions très attachés.

EN FINISTÈRE

A Hanvec, la chapelle de Lanvoy.

Les panneaux présentés aujourd'hui sur cette chapelle sont éloquents.

En effet, les travaux envisagés dans le projet proposé en accord avec la commune, ont été réalisés comme prévu en deux mois, grâce, il faut le dire, à la présence compétente et efficace de Léo Goas sur le chantier pendant deux semaines.

Et le résultat est spectaculaire.

Une prochaine tranche de travaux sur le mur Nord est à l'étude.

A Kernével, la chapelle Sainte-Yvonne.

L'Association des amis de la chapelle Sainte-Yvonne, à laquelle Breiz Santel a accordé un prix en 1997, nous a fait savoir que la couverture de l'édifice était en cours et serait terminée avant le pardon, la commune faisant l'avance de la main d'œuvre.

A Coray, la chapelle Saint-Venec.

Malgré leur peu de moyens, les membres de l'association vont de l'avant. Les parties récupérées de la charpente sont à l'abri et le clocher, dont les pierres ont été démontées, va pouvoir être remonté.

A Ergué-Gabéric, la chapelle Saint-Guérolé.

Le clocher de la chapelle Saint-Guérolé est en cours de remontage selon le plan de notre architecte.

A Motreff, la chapelle Sainte-Brigitte.

La maçonnerie de la chapelle Sainte-Brigitte est terminée. Des demandes de subventions sont en cours pour la couverture.

L'association qui s'est mise en place pour la remise en état de cette chapelle est à féliciter pour son enthousiasme et son dynamisme.

A Lannilis, la chapelle Saint-Yves du Bergot.

Des projets de restauration, en accord avec la commune, mais rien d'effectif pour l'instant.

A Plounevezel, la chapelle Saint-Idunet.

Notre revue d'automne-hiver de l'an dernier a mis nos lecteurs au courant de la découverte de cette belle chapelle, en triste état malheureusement, et de l'espoir que nous avions de voir une association se mettre en place.

C'est chose faite et grâce au travail d'une quinzaine de bénévoles, la chapelle a été bâchée dès le mois de novembre et ses issues closes.

Au même moment, le maire, M. Conan, nous demandait de mettre en œuvre la restauration de la charpente de la chapelle.

Un plan et un devis estimatif lui ont été fournis.

A Plouhinec, Saint-Jean-de-Loquéran.

Une équipe des Compagnons Scouts de France s'installera à Plouhinec les trois dernières semaines d'août et poursuivra le nettoyage de la chapelle entrepris l'an dernier par les Pionniers de Yerres.

Trois chapelles continuent malheureusement à se dégrader en Finistère et cela malgré nos nombreuses démarches. Il s'agit de Saint-Corentin-Trinivel et Quefforc'h à Scrignac et de Lann-Julitte à Telgruc.

A noter que Breiz Santel a fait un don de 1000 francs à l'association des Amis de Saint-Thégonnec, pour leur église victime cette année d'un incendie.

Enfin à Riec-sur-Belon, si la fontaine Saint-Gilles n'est pas encore reconstruite, ses abords et le lavoir qu'elle alimentait, ont déjà été remis en état.

EN MORBIHAN

A Plumergat, Notre-Dame-de-Gornevec.

La mise en place de la couverture de la chapelle a pris un sérieux retard du fait de la lenteur mise par le sculpteur à réaliser les sablières, lenteur due à un surcroît de travail, provoqué lui-même par un manque de main d'œuvre qualifiée dans cette profession.

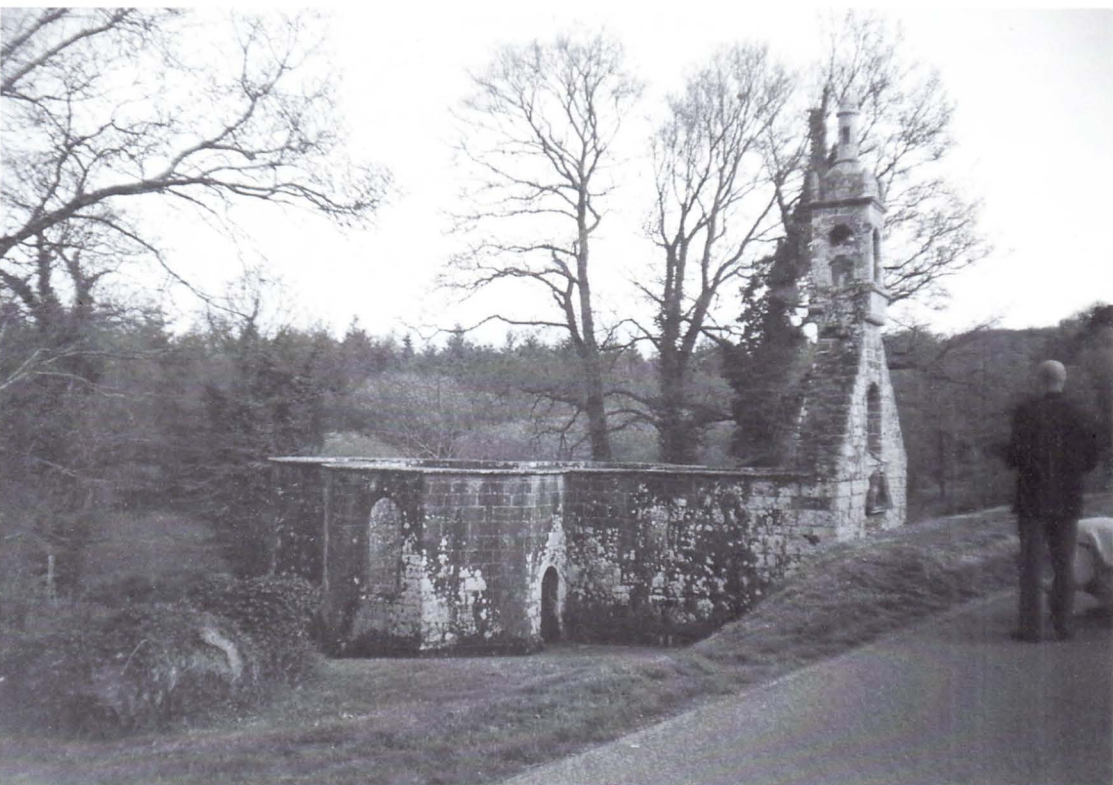
A Pluvigner, la chapelle de la Trinité.

L'association qui soutient le projet de restauration de cette chapelle sur laquelle Breiz Santel a déjà travaillé dans les années 70 a beaucoup de mérite. Un article du Figaro d'octobre 1968 en fait foi, aussi Breiz Santel a accepté de l'aider en lui octroyant une somme de 10 000 francs que nous remettrons tout à l'heure au secrétaire de l'Association.

A Lanvéneën, la chapelle de la Trinité.

Encore une chapelle dédiée à la Trinité et sur laquelle Breiz Santel a réalisé en 1966 un travail sur les murs qui, de ce fait, ne se sont pas du tout détériorés.

Abandonnée depuis de nombreuses années, une association vient de se créer pour continuer sa restauration, ce qui est pour nous une grande satisfaction.



La chapelle de la Trinité à Lanvénege en Morbihan.

A Plœmeur, la chapelle Saint-Thual.

Nos adhérents se souviennent de cette petite chapelle du XV^e, pour la restauration de laquelle Breiz Santel avait accepté d'aider l'association mise en place. La mairie en ayant décidé autrement, la chapelle a retrouvé une charpente et une couverture, mais nous regrettons, ainsi d'ailleurs que l'association, que n'ait pas été conservée la charpente d'origine en grande partie en bon état.

A Kervignac, La chapelle Saint-Laurent.

Un plan pour la charpente a été établi par notre architecte.

Un litige provoqué par la récupération des chevronnières pour la restauration d'une fontaine voisine va peut-être trouver une solution.

A Plescop, la chapelle Notre-Dame de Lézurgan.

La charpente de cette chapelle avait grand besoin de réparations, bien que restaurée dans les années 70, mais hélas sans compétence ni sans soin. Une



La chapelle Saint-Thual à Plœmeur en Morbihan.

étude et un descriptif des travaux ont été réalisés par Léo Goas et fournis à la mairie de Plescop.

A Lignol, la chapelle Saint-Melen et la chapelle Saint-Yves.

Il a été fourni au maire un descriptif et un estimatif des travaux à réaliser sur le clocher de la chapelle Saint-Melen. Pour la chapelle Saint-Yves, nous avons fourni un descriptif des travaux pour une évaluation de leur coût.

Voilà brièvement ce que nous pouvons dire aujourd'hui de l'état de nos divers chantiers.

Je vous remercie de votre attention et vais maintenant passer la parole à Pierre Le Grogneq, notre trésorier qui vous communiquera la situation financière de notre Mouvement.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

BILAN DE L'EXERCICE du 1^{er} janvier au 31 décembre 1998

RECETTES		DÉPENSES	
Excédent de l'exercice 1997.....	11 962,48	Salaires et charges sociales.....	52 487,07
Cotisations	41 500,00	Frais de déplacements.....	39 157,50
Dons		Frais de bureau, courrier et téléphone.....	15 509,00
des adhérents	25 878,76	Impression de la revue	20 157,85
Subventions		Impôts, assurances.....	9 736,00
des collectivités	81 830,00	Chantier jeunes	
Revenus des valeurs		Bon-Repos.....	4 244,44
en portefeuille.....	42 940,50	Achat de matériaux.....	3 950,00
Participation		Aide aux	
des jeunes Chantier		associations locales	
Bon-Repos.....	2 500,00	de chapelles.....	152 693,92
Remboursement salaires		Honoraires	
par des associations	26 909,30	du tailleur de pierres.....	4 750,00
Participation adhérents à		Frais de l'A.G.	6 390,00
l'Assemblée générale....	7 350,00		
Total	240 871,04	Total	309 075,78

D'où un excédent de dépenses de 68 204,74

Quelques observations sur ce bilan :

Pour compléter cette litanie de chiffres quelque peu abstraite, je vais m'efforcer de vous apporter quelques précisions, vous permettant ainsi de mieux discerner l'évolution de la vie financière de notre association d'une année sur l'autre.

Tout d'abord en ce qui concerne les recettes par rapport à l'exercice 1997, nous constatons :

— Que les cotisations sont en augmentation de l'ordre de 10,90 pour cent.

En 1999 en sera-t-il de même ? Je l'espère, mais pour l'instant le nombre d'adhérents ayant acquitté leur cotisation pour 1999 est d'environ 200, alors que l'an dernier à pareille époque il était de 250.

— Les dons des adhérents, par contre,

ont chuté de plus de 10 000 francs, soit environ 17 pour cent, mais reste néanmoins dans le créneau habituel qui varie entre 75 000 et 100 000 francs chaque année.

— Quant au produit des valeurs en portefeuille, nous constatons une augmentation de 32 pour cent, soit un peu plus de 10 000 francs, dûe, non pas à une majoration sensible du taux de l'intérêt, mais au fait que depuis quelques années nous avons investi progressivement dans des valeurs rentables une bonne partie de la réserve que nous avions sur un compte-livret à revenu très faible et qui provenait, en grande partie, du produit de la vente de l'immeuble de Rennes qui avait été légué à Breiz Santel.

Voilà rapidement ce que je puis vous dire sur l'évolution des différents postes de recettes.

Projetons maintenant notre regard sur les dépenses où nous constatons globalement une baisse d'environ 11 pour cent, résultant :

— Tout d'abord de la masse salariale, charges sociales comprises, qui s'élevaient en 1997 à 109 050 francs et qui se trouve réduite à 52 487 francs cette année, soit un peu plus de 50

pour cent en moins et pourtant notre activité ne semble pas réduite, les chantiers en cours sont aussi nombreux, ainsi que vous avez pu le constater dans le rapport de Mme la Présidente, mais ces chantiers n'ont pas nécessité de salariés, les bénévoles se suffisant à eux-mêmes !

— Par contre, les frais de déplacements ont augmenté de 48 pour cent, ceci résulte en grande partie du fait que notre ami Léo est appelé de plus en plus, aux quatre coins de la Bretagne, pour surveiller les chantiers en cours, prendre des mesures dans les chapelles en ruines pour leur reconstitution à l'identique et éventuellement conseiller ou même aider les associations locales, rencontrer les maires pour préparer les demandes de subventions.

Avant de terminer, je tiens à souligner le précieux concours que m'apporte Mme Leroux qui se charge de l'établissement et de l'expédition des reçus fiscaux ; au nom du Conseil d'Administration, je la remercie chaleureusement.

Je vous remercie et me tiens à votre disposition pour des informations complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Le trésorier, Pierre LE GROGNEC.

Le mot du maire lors de l'assemblée générale à Penmarc'h.





Remise du chèque attribué par Breiz Santel
au secrétaire de l'Association des amis de la chapelle de la Trinité à Pluvigner.

Après ces exposés, Mme la présidente demande à l'assemblée d'approuver les rapports moral et financier et de donner quitus au trésorier pour sa gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité (la présidente et le trésorier s'étant abstenus).

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme la Présidente signale que les mandats de Mme Martinie et de MM. Polo, Le Picot et Le Grogneç sont arrivés à expiration et que Mme de Serrant a donné sa démission.

En conséquence il y a lieu de procéder à une élection pour compléter le Conseil d'Administration.

Mme Martini, MM. Polo, Le Picot et Le Grogneç ont manifesté leur intention de se représenter.

L'assemblée, à l'unanimité, moins quatre voix, a décidé de les reconduire dans leurs fonctions d'administrateurs.

Pour remplacer Mme de Serrant, la présidente propose la candidature de Mme

Joëlle Le Bihan, demeurant à Carnac.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité moins une voix.

Mme Joëlle Le Bihan fait donc désormais partie de notre Conseil d'Administration.

REMISE DE PRIX

Le Conseil d'Administration, sur proposition de M. Léo Goas, a décidé d'attribuer un prix de 10 000 francs à l'association des Amis de la chapelle de la Trinité en Pluvigner, à titre d'encouragement pour le travail réalisé sur cette chapelle.

Mme la Présidente remet donc au secrétaire de ladite association, représentant le président empêché, un chèque de la somme de 10 000 francs et ce sous les applaudissements de l'assistance.

Il est dix sept heures et personne ne demandant la parole, Mme la Présidente déclare close l'assemblée générale 1999.

M. le Maire de Penmarc'h prend alors la parole pour nous inviter à participer à un vin d'honneur offert par sa municipalité.

UNE DÉCEPTION...

Breiz-Santel ayant sollicité comme les années précédentes une subvention de fonctionnement auprès du Conseil général du Finistère, subvention qui nous était accordée, celui-ci

nous a fait savoir que la commission permanente, lors de sa réunion du 6 avril 1999, n'avait pas pu réserver une suite favorable à notre demande.

Étonnés et déçus de cette réponse, nous avons demandé la raison de ce refus.

Voici le courrier que nous avons adressé le 10 mai dernier au Président du Conseil général du Finistère.

Monsieur le Président,

Grande a été notre déception en recevant la notification de rejet de notre demande de subvention de fonctionnement par le Conseil Général du Finistère.

Notre association aurait-elle démérité l'an dernier auprès de cet organisme pour que le département refuse de lui apporter son aide ?

Et pourtant ! Nos activités en Finistère ont été aussi soutenues que les années précédentes et si les résultats de nos démarches n'ont pas toujours été à la hauteur de nos espérances, comme à Scrignac où trois chapelles s'effondrent petit à petit, nous pouvons présenter cependant des réalisations très satisfaisantes :

— A Hanvec, c'est la chapelle de Lanvoy, au bord de la rivière du Faou, qui a retrouvé en partie son état premier et pour laquelle une seconde tranche de travaux est prévue.

— A Motreff, la belle chapelle Sainte-Brigitte, du XVI^e siècle a vu son clocher entièrement restauré après avoir été démonté puis remonté en attendant sa toiture.

— A Lannilis, la chapelle Saint-Yves-du-Bergot, laissée à l'abandon depuis des années, va sortir de l'oubli.

— A Coray, la chapelle Saint-Venec va retrouver petit à petit son clocher et son toit.

— A Plounévezel, c'est la très belle chapelle Saint-Idunet, découverte par nous dans un triste état, qui verra sa couverture restaurée prochainement grâce à notre intervention auprès du maire et d'amis du patrimoine local.

Cependant la réalisation de tous ces projets suppose d'abord, de nombreux contacts, avec les municipalités entre autres, pas toujours favorables à des travaux de restauration, et auxquelles nous proposons un partenariat spécifique, adapté à chaque situation locale.

C'est aussi la mise en place d'associations sans lesquelles rien de durable ne peut être entrepris et qui deviennent aussi nos partenaires.

Puis c'est l'étude approfondie de l'état des lieux et des travaux à réaliser dans le temps, avec établissement de plans et devis qui permettent une restauration respectueuse du passé.

Nous participons à la recherche de main-d'œuvre compétente et nous assurons le suivi des travaux quel que soit l'éloignement.

Bien que bénévoles, nos frais de déplacement, de téléphones, de correspondance, de traitements des plans sont importants.

Nous consentons parfois aussi des prêts sans intérêts aux associations, des avances aux communes, pour leur permettre de réaliser leur projet assez rapidement.

Enfin, nous faisons paraître trois fois l'an une revue que nous voulons très soignée, malgré son coût, et qui est le lien avec nos nombreux adhérents, répartis en Bretagne bien sûr, mais aussi dans toute la France, voire même à l'étranger.

Voilà près de cinquante ans que Breiz Santel s'est investie dans la conservation et la restauration du patrimoine religieux breton, suivie en cela par de nombreux comités de quartiers et associations locales.

Quel visage présenterait notre Bretagne, en particulier le Finistère, si on avait laissé s'effondrer ses chapelles, ses fontaines et ses calvaires ?

Je pense à Saint-Ourzal en Pospoder qui n'était qu'une carrière et que nous avons remise debout avec l'aide de la municipalité.

Nos pardons, si renommés, non seulement font revivre les villages et les bourgs, mais attirent une foule de touristes, admiratifs des richesses architecturales de nos chapelles et de nos traditions.

La tâche est loin d'être terminée et nos adhérents le savent bien, aussi seront-ils surpris d'apprendre que le Finistère, où nous avons aidé à sauver des dizaines de chapelles, nous a refusé la subvention que nous avons sollicitée et qui, jointe à celle de la Région et des départements du Morbihan et des Côtes-d'Armor, nous permettait de poursuivre notre action au service de notre patrimoine.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments distingués.

La présidente, M.-A. BERNARD.

LES MARES DE SEPTEMBRE

Récits de Bretagne

Tel est le titre d'un recueil d'histoires écrites et illustrées par Dominique de Lafforest qui a signé de nombreuses années les articles intitulés « Pierres et paysages » dans Le Télégramme de Brest, sous le pseudonyme de Keranforest.

Né à Carantec en Finistère-Nord, il est actuellement responsable de la pastorale francophone du Sacré-Cœur à Uccle en Belgique, et aussi aumônier du Tro-Breiz.

Vous pouvez vous procurer ce recueil intéressant au prix de 95 francs chez l'éditeur : Les Éditions de la Longue Vue, 92, Montagne Saint-Job, 1180 Bruxelles, ainsi qu'en librairie.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT A LANDEVENNEC

Nul ne songe à mettre en doute le prestige du sanctuaire marial du Folgoët, qui illustre notre couverture ; un prestige qu'il doit à la fréquentation de son pèlerinage, surtout depuis le XIX^e siècle, qui y vit le couronnement de la Vierge devant 60000 personnes les 7 et 8 septembre 1888 ; qu'il doit aussi, bien sûr, à la beauté de sa basilique, bijou de l'art gothique flamboyant en Bretagne au début du XV^e siècle.

On connaît le récit traditionnel du miracle qui aurait été à l'origine du culte de Notre-Dame en ce lieu : c'est l'histoire d'un pauvre mendiant du nom de Salaün, dit « ar fol » (le fou), sa mort dans le bois, et l'éclosion sur sa tombe d'un lys dont la fleur portait inscrites les paroles qui lui étaient familières « Avé Maria ». Ceci se passait vers le milieu du XIX^e siècle.

Quoiqu'il en soit de ce récit, c'est la localisation même de cet événement fondateur qui n'a jamais cessé d'être mis en question. Le Folgoët le revendique, sans doute, mais il y a un autre Folgoat, à Landévennec, dans les bois tout proches de l'abbaye. Une chapelle s'y trouve, édifiée en 1645, sur les restes d'une première chapelle, et qui connut à cette époque un regain de ferveur. Or la tradition conservée par la communauté des moines a toujours situé en ce lieu la vie et la mort de l'innocent Salaün. C'est ce que soutient vigoureusement Dom Noël Mars en 1648 dans son « Histoire de l'abbaye royale de Saint-Guénolé de Landévennec », c'est ce que redit Dom Louis Le Pelletier dans son « Dictionnaire de la langue bretonne » en 1730. Depuis lors, maints historiens et écrivains se

sont exprimés dans le même sens : P. Levot (1850) ; A. de la Borderie (1896) ; Georgelin (1954, dans le Télégramme) ; plus près de nous, H. Queffelec dans « Le lys au lettres d'or » (1972) et Job an Irien dans « A la recherche de la vérité sur Notre-Dame du Folgoët » (1994).

Comment diriger le débat ? C'eût été facile si nous avions conservé le témoignage autographe de Jean de Langouesnou, abbé de Landévennec, témoin oculaire des faits.

Malheureusement, ce document, que l'on conservait au Folgoët de Lesneven, fut prêté au XVI^e siècle à un prêtre angevin, et on ne l'a plus revu. Il a pourtant servi à deux prêtres de Paris pour rédiger un récit dans leur ouvrage « Histoire de la Vie, Mort, Passion et Miracles des Saints » publié en 1607. Dans ce récit, le lieu auquel il est fait par trois fois référence est effectivement la ville de Landévennec. Et le récit se termine par le témoignage de Jean de Landévennec, que l'on peut penser très proche de l'original : « Je, Jean de Langouesnou, abbé dudit lieu de Landévennec, ay esté présent au miracle ci-dessus, l'ay veu et ouy, et si l'ay mis par escrit à l'honneur de Dieu et de la benoïte Vierge Marie, afin que je puisse mériter d'avoir place de repos éternel avec le simple et pauvre innocent... »

Sans doute le Folgoët de Lesneven avait-il perdu le souvenir de ses origines, car les historiens léonards n'en connaissent pas d'autres ; ainsi le carme saint-politain Cyrille Pennec (1634) et le dominicain de Morlaix Albert le Grand (1637). Au XIX^e siècle Miorcec

de Kerdanet se permettra même de remplacer dans le récit que l'on vient d'évoquer le nom de Landévennec par celui de Lesneven (1837).

Outre la tradition monastique et le témoignage des textes, bien d'autres indices vont dans ce même sens d'une origine landévennéciennne du culte de Notre-Dame du Folgoat, tous en l'évêché de Cornouailles et presque tous en lien avec l'abbaye de Landévennec : Lanvern, église paroissiale ; Locunolé, chapelle ; Bannalec, église paroissiale ; Melgven, chapelle au manoir de Kergoat ; Pont-l'Abbé, chapelle auprès du manoir de Tréouguay. L'église de Lanvern était contigüe à celle d'un prieuré de Landévennec et fut peut-être édifée dès 1364.

D'autre part la forme même, non évoluée, du toponyme « Le Folgoët » semble bien indiquer que ce nom était au départ étranger en ce lieu. Enfin, pour n'en parler qu'à la fin, le site même de la chapelle du Folgoat en Landévennec correspond beaucoup

mieux que celui de Lesneven à ce que nous en dit le récit traditionnel.

Demeurent cependant deux difficultés. Ce Jean de Langouesnou n'apparaît pas sur la liste officielle des abbés de Landévennec. Mais il est très probable qu'il le fut mais que, évincé par la volonté du duc Jean-IV, il dut chercher refuge auprès des bénédictines de Lesneven ; là il put reprendre la dévotion qu'il avait contribué à faire naître à Landévennec. Mais pourquoi cette belle basilique ? Sans doute faut-il y voir une intervention politique du duc Jean-V, soucieux de regagner la confiance des Léonards après les guerres de Succession, en leur faisant don de trois belles églises dans les trois villes du Léon : Morlaix, Notre-Dame-du-Mur ; Saint-Pol, Notre-Dame-du-Kreisker ; Lesneven, Notre-Dame-du-Folgoët. Et c'est ainsi que la fleur semée en terre de Cornouailles finit par s'épanouir en terre du Léon...

Frère MARC, Landévennec.

Courrier des lecteurs...

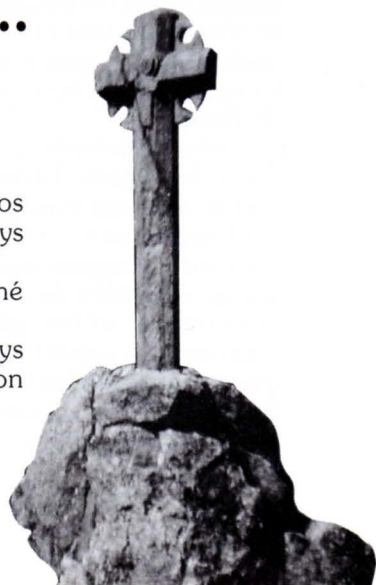
LES CROIX DE CHEMIN

Nous avons reçu un commentaire intéressant à propos de l'article de Léo Goas sur « Les croix de chemin en Pays Gallo ».

Voici ce que nous écrit Jean Denier de Cesson-Sévigné à ce sujet :

« Intéressé par l'article sur les croix de chemin en Pays Gallo (du Morbihan), je me permets de préciser que l'on

Croix julienne sur le placître de l'église à Coublessac en Morbihan.



recense, aussi, des croix dans la partie attenante d'Ille-et-Vilaine qui, avant la création des départements français il y a deux cent ans, faisait partie de la même entité ; l'évêché de Saint-Malo, après avoir été possession de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon.

Quelques exemples :

— Croix à « bras pattés » :

Une au Bas-Marsac en Quelneuc en limite de Coublessac ; une à la Feuillardais, une à la Crublais, à Coublessac et une aussi à Saint-Maur, à Maure-de-Bretagne.

— Croix « julienne »

Deux à Coublessac, une très belle près de l'église et une à la sortie Est du bourg ; une autre au bourg de Brulais, etc.

Un ouvrage de Janine Boissel de 1991 (Imprimerie Pierre de Guer) intitulé « Itinéraires pour aujourd'hui » avec cinquante croix du canton de Maure-de-Bretagne, qui mérite d'être signalé.

Il comprend, outre des poèmes, prières sur chaque croix, une présentation complète par Roger Blot, spécialiste du patrimoine religieux en Ille-et-Vilaine, d'une croix « panneau » exceptionnelle, classée monument historique, dans le cimetière de Maure-de-Bretagne.

Toujours à propos de l'article sur les croix de chemin, l'abbé Yves Pascal Castel aimerait avoir des précisions sur l'appellation « croix julienne ».

Est-ce en rapport avec Saint-Julien que les voyageurs invoquaient le matin pour trouver un bon gîte ?

Est-ce en rapport avec les routes qui conduisaient au pèlerinage de Saint-Julien de Vouvantes en Loire-Atlantique ?

Cette explication est fournie par Gilbert Massard, président de l'association Saint-Patern, dans le bulletin « Signes de Foi » du 11 avril 1999, de Chateaubriant.

Ce que l'on constate en comparant les profils des croix juliennes de Malestroit et celles de Chateaubriant, c'est qu'il existe entre elles de notables différences. Du côté de Chateaubriant les croix juliennes ont un fût élevé et une tête de croix de profil octogonal avec des bras droits, ornés d'un christ en faible relief.

Tout autre renseignement concernant la dénomination « croix julienne » sera accueillie avec plaisir par l'auteur de ces brèves remarques.

Rappelons que l'abbé Yves Pascal Castel est l'auteur du bel ouvrage « Croix et Calvaires en Bretagne » et aussi de l'« Atlas des croix du Finistère » décrivant plus de 3000 croix avec légendes et croquis.

Un autre article sur les saints bretons paru dans le même numéro a donné lieu à une réaction de M. Rosmorduc, du Faou en Finistère qui nous écrit :

« Il s'agit de cette affirmation : En Bretagne, pas un Plou, un Lan, un Loc, un Tré qui ne soit suivi du nom d'un saint celtique ! »

Combien d'exemples du contraire, les nombreux Pleu, Plou, Plé qui sont Meur, Bihan, Castel, etc., les Tré qui sont Drez, Castel... et de même des Lan et autres Tré, Loc ou Guic.

Le premier Plou, dit-on n'est-il pas dédié à Fracan qui, s'il a donné naissance à trois saints n'est pas lui-même considéré comme un saint ? Par contre le saint fondateur de Plouguernau s'appelle lui-même Kéran ; il a laissé son nom à de nombreux sites de la paroisse elle-même.

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions et le renouvellement des cotisations pour 1999

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 100 francs.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 150 francs.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 1999.

an qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____

par chèque à l'ordre de **Breiz Santel**.

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.

